

La géographie appliquée et ses prolongements professionnels

André VIGARIÉ

IGARUN-Nantes

UMR 6554-CNRS "Géolittomer" Nantes

Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique

Il convient d'emblée de s'entendre sur la notion de filières professionnelles. L'enseignement en est une, pour laquelle, dès la réouverture de l'Université de Nantes en 1964, une préparation a été organisée (cours spéciaux pour le CAPES et l'Agrégation) ; et bien des étudiants ont trouvé leur emploi dans les divers collèges ou lycées régionaux. Ce n'est pas cet aspect qui sera évoqué ci-dessous, mais celui d'une géographie dont les applications concrètes peuvent justifier la formation de géographes professionnels intervenant dans l'organisation de l'espace et dans les structures d'accueil de la société. L'orientation vers l'aménagement a été longuement discutée, et l'Institut de Géographie de Nantes a certainement eu une relative précocité d'action dans cette direction.

I – D'UNE DISCIPLINE DE CABINET À UNE ACTION PRATIQUE SUR LE TERRAIN

La volonté de faire sortir la géographie du seul domaine de la connaissance spéculative et du seul jeu des idées sur l'interprétation du monde extérieur n'est pas nouvelle ; et Michel Phlipponneau, professeur à Rennes, qui a joué dans ce domaine un rôle principal, a conservé des contacts étroits avec Nantes où il avait enseigné avant 1964 au Collège littéraire universitaire. L'orientation ci-dessus évoquée vers une géographie à caractère pratique est vite reprise dès cette dernière date, ouvrant des voies utiles pour les étudiants, facilitée par la participation à la Commission de Géographie Appliquée de l'Union Géographique Internationale et à divers colloques où le rôle de notre discipline a été débattu.

On doit à la vérité de dire que ce ne fut pas sans soulever quelques réticences, en réalité assez légères, du point de vue épistémologique. Sur le plan national, et quelques collègues locaux en partageaient la tendance, nombreux étaient encore les partisans d'une géographie, science humaine dans laquelle il fallait réserver les efforts pour en faire progresser les connaissances sans envisager de la dérouter vers d'autres objectifs. "Une géographie aux mains propres" disait-on parfois alors, c'est-à-dire non mêlée à la vie de la cité, à l'abri des conflits de répartition raisonnée des activités et des équipements dans l'espace, de l'organisation volontaire des villes et des campagnes, parce qu'une telle intervention obligerait à prendre parti dans les oppositions, imposerait des choix, des engagements peut-être, contraires à la sérénité d'une recherche ne visant qu'aux progrès de l'esprit. C'est là un problème de fond : celui de la finalité de la discipline. Donc, quelques réticences ont existé, provoquant sans doute des freinages, au moins une absence d'encouragements. L'orientation vers la géographie volontaire et l'aménagement n'a pas été refusée ; mais elle a reposé, au début, sur des impulsions individuelles, sur l'exploitation d'opportunités, et sur le vif désir de trouver pour les étudiants des débouchés professionnels immédiats dans leur discipline. C'est une inflexion plus pratique du rôle de l'Université, une finalité plus sociale qui s'opposait à l'interprétation plus élitiste qui avait prévalu antérieurement.

Cependant, dès 1970, ou un peu avant, cette interprétation de notre discipline aboutissant à des applications concrètes était affirmée, et les premiers cours de géographie de l'aménagement étaient intégrés dans le "Certificat C1 d'Urbaine" ; à la fin de cette même décennie, la systématisation de cet enseignement était structurellement acquise ; sans être complètes, les indications ci-dessous en montrent l'orientation :

- à partir de 1969, un enseignement sur l'aménagement de l'espace régional (notions générales sur l'aménagement régional et sur l'aménagement du territoire, écoles d'aménagement, transports et aménagement, etc.) ;
- en 1977 : création d'un DESS de Géographie et d'Aménagement maritime et littoral ;

- en 1977, constitution dans le cadre de l'IGARUN, d'un Institut des Sciences Humaines de la Mer (ISHMer) préparant à des professions de caractère social, économique, ou administratif ; le recrutement, pour la moitié, en a été international, et surtout dans les pays francophones.

Dans cette période, un enseignement pratique était assuré dans les domaines urbain et rural, avec multiplication de contacts avec les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Équipement, avec des chambres de Commerce aussi ;

- en 1981, des formations spécialisées officielles accueillent comme étudiants des architectes en situation professionnelle, des élèves juristes et des sociologues ; c'est une forme originale d'interdisciplinarité pour laquelle il a fallu réorganiser des filières particulières comme le DIDU, diplôme pour ces architectes déjà en activité, ce qui a soulevé des résistances, car les bénéficiaires pouvaient se présenter comme ayant un minimum de formation géographique, au détriment de l'emploi de géographes réellement formés ; mais l'audience régionale de l'Institut de Nantes y a beaucoup gagné, ce qui n'était pas sans avantage pour les étudiants ;

- enfin, en 1981 également, est créé un DEA des Sciences Humaines de la Mer dans le cadre de l'ISHMer qui, dès sa création, a bénéficié d'une suffisante autonomie au sein de l'IGARUN, consacrant ainsi la forte spécialisation nantaise dans le domaine maritime et littoral ; dans ce DEA, une option professionnelle est créée, à côté de la voie des thèses, impliquant des stages obligatoires, tels ceux proposés avec embarquement par l'École Nationale de la Marine Marchande de Nantes.

À ces diverses dates, il existait ailleurs peu de formations universitaires équivalentes ; et sur la Basse-Loire, la pratique des "stages en situation" était courante, malgré la difficulté réelle de les trouver en nombre et qualité. Il n'est pas exagéré de dire que, dans les trois domaines d'orientation spécifique (urbaine, rurale, maritime et littoral), une excellente réputation était acquise, qui justifia l'adjonction du mot "aménagement" au titre de l'Institut, sans exclusive à l'égard des autres aspects de la géographie : physique, régionale, économique, générale, forestière, etc.

Ce n'était sans doute pas sans quelques faiblesses ou insuffisances. Les formations étaient peut-être trop sectorielles, reposant sur la personnalité marquée de quelques enseignants ; bien que n'étant pas oubliée, l'interdisciplinarité n'était pas assez poussée, malgré l'appel aux professionnels extérieurs ; la préparation aux concours administratifs pour les emplois d'aménageur était insuffisamment prise en compte. Mais y avait-il dans l'Université une doctrine globale de l'Aménagement qui eût unifié les efforts, fourni des crédits et des équipements ? D'ailleurs, même à la DATAR, qui fut un correspondant fréquent, une telle doctrine a-t-elle existé après 1975, lorsque le développement des crises socio-économiques a orienté les politiques de l'État dans d'autres directions que celles d'une véritable organisation volontaire de l'espace ? Cela ne donnait que plus d'originalité aux réalisations concrètes faites à l'Institut de Nantes.

II – LES PROLONGEMENTS PROFESSIONNELS

Mener une réflexion, même poussée, et des enseignements dans le sens ci-dessus rappelé demeurerait insuffisant : cela resterait dans le domaine de la géographie de cabinet. Une confrontation avec la réalité est nécessaire par des actions directes dans l'aménagement et dans la vie socio-économique ; cela a été fait sous les deux aspects ci-dessous indiqués.

A – Les enseignants sur le terrain

Évidemment, il ne s'agit pas ici des "excursions" permettant les contacts avec des responsables locaux et des cas d'école à analyser, avec des élus, des politiques et des techniciens, etc. ; elles sont de tradition courante ; il s'agit de réponses engageant ces enseignants face à des demandes formelles venues des administrations ou des organismes officiels sollicitant des expertises, des participations aux études ou à des équipes constituées de recherches, et parfois à des décisions. Il faut souligner cet aspect des interventions personnelles, car elles présentent un triple avantage dont l'enseignement tire bénéfice :

- de telles interventions permettent des contacts quotidiens avec les réalités régionales, enrichissant les cours d'exemples proches, de démonstrations de réussites ou d'échecs ;

- elles permettent une connaissance directe des milieux administratifs et des responsables auxquels est offerte une démonstration de l'intérêt d'une vision géographique des choses, ce qui n'a pas été inutile, et cela permet d'ouvrir sur la possibilité d'emplois, donc d'embauche de géographes ;
- elles conduisent à la reconnaissance d'une certaine spécificité de l'Institut de Nantes dans au moins trois des domaines de spécialités ci-dessus indiquées.

Les demandes faites officiellement ont été nombreuses, et presque toutes ont permis d'associer les étudiants aux recherches sollicitées, ce qui montre bien l'arrière-fond pédagogique ; certains de ces travaux ont engagé l'ensemble des enseignants ; la liste ci-dessous n'est pas exhaustive, il s'en faut de beaucoup :

La mission économique du Préfet en 1966 (date qui montre la relative précocité des Nantais dans ce domaine) sollicite une analyse de l'organisation du littoral vendéen et de la mer proche, puis des structures urbaines de la Vendée.

Puis la DATAR demande l'élaboration d'un *Atlas des Pays de la Loire*, publié par les Éditions Technip (Paris, 30 cartes, grand format).

En 1975 : le Préfet commande l'élaboration d'un *Manuel de présentation des Pays de la Loire*, destiné à fournir une documentation concrète et rapide aux élus régionaux, quel qu'en soit le niveau ; la publication s'est heurtée à des problèmes d'édition ; mais la remise du texte a été l'occasion d'une réception officielle à la Préfecture de l'ensemble des géographes, cas unique dans l'histoire de l'Université.

À dates diverses, il faut noter l'aide à l'élaboration de plans d'aménagement ; ainsi, pour le SDAU de Nantes, un constat d'étude et de cartographie des fonctions tertiaires dans le centre-ville a mobilisé plusieurs semaines des équipes d'étudiants avec les enseignants du C1 d'Urbaine. Il en a été de même pour le SDAU de Saint-Nazaire. Ce genre de recherches est difficilement réalisable par des bureaux privés, à cause du nombre requis d'enquêteurs ; mais elles permettent de fort utiles découvertes pour les élus eux-mêmes.

Dans le domaine de la géographie rurale, la même activité a été déployée comme on le verra aussi par ailleurs. Un contrat collectif a été passé pour l'étude du "*devenir des friches agricoles*" ; un autre contrat, demandé par le ministère de l'Agriculture, a traité des "*modalités de la restructuration foncière dans les bocages*" (1980-1983) ; un autre avec le Conseil général a été passé sur la question des "*terres agricoles libérales en Loire-Atlantique et les perspectives de leurs utilisations*" (1989-1991)...

On ne peut citer tous les cas de collaboration avec les services d'urbanisme municipaux, par exemple dans le cadre de la politique des villes moyennes (La Roche-sur-Yon en 1976), ou avec les services de l'Agriculture lors de la politique des contrats de pays. Certains problèmes ont été traités sous forme de mémoires de maîtrise ou de DEA (telle la couverture de Nantes et de sa banlieue pour les études de quartiers urbains) ; mémoires dont il est connu qu'ils ont été souvent exploités par les bureaux de services privés pour leurs affaires propres.

L'audience acquise par ces travaux a conduit parfois les enseignants à s'impliquer d'une façon plus directement personnelle dans des organismes publics ou semi-privés. Lors de la constitution de l'OREAM Nantes-Saint-Nazaire, dans la politique nationale des métropoles d'équilibre à l'origine de laquelle, d'ailleurs, sur le plan national, notre discipline a été étroitement mêlée, la DATAR a demandé qu'un géographe local soit associé à l'équipe officielle pour le traitement des problèmes maritimes et portuaires, et pour ceux de l'environnement de l'estuaire en général ; et à la suite de la constitution de groupes scientifiques officiels (ministère de l'Environnement, Région, etc...) successifs (CSEEL, APEEL), il est resté pendant quelque trente ans responsable scientifique de l'aménagement des zones humides estuariennes, ce qui a permis une longue continuité d'action et de conception. Enfin, l'Institut de Géographie de Nantes a été chargé en 1977 et 1978 de la responsabilité, avec l'aide d'autres spécialistes universitaires (géologie et biologie marines, botanique, etc...), d'un contrat sur l'établissement de l'*État Zéro de l'estuaire*, c'est-à-dire de la définition des caractéristiques naturelles avant les bouleversements que devait entraîner la création du nouveau port méthanier de Montoir. Dans tous ces cas, des études de détail ou de synthèse, dont cartographiques, ont été demandées à l'IGARUN.

On ne peut, sans créer la lassitude, multiplier ces exemples dans le domaine de l'aménagement et de l'organisation des structures socio-économiques qui lui sont liées : ils seraient nombreux et divers.

B – L'orientation professionnelle et le placement des étudiants ont tiré avantage de la situation ci-dessus décrite

Un certain nombre de ces étudiants ont été placés par relations directes avec les milieux administratifs et économiques et par appel aux enseignants. Malheureusement, il s'agit d'un processus insuffisamment structuré, fonctionnant au coup par coup, et marqué par la faiblesse numérique de ces appels : dans les deux ou trois décennies écoulées, s'agit-il de 150, de 200 étudiants placés ? C'est trop peu face aux effectifs des candidats de licence, maîtrise et troisième cycle. Quelles furent les voies propices ? Celles des organismes et équipes d'aménagement, du Port Autonome, des entreprises d'import-export, des services d'urbanisme, d'associations diverses...

Beaucoup parmi les étudiants ont trouvé leur cheminement professionnel par leur action propre ; et dans ce cas, ce fut sur un éventail plus ouvert dans lequel la formation géographique n'a été souvent qu'un point de départ, dans le champ d'emplois beaucoup plus large, et dans un espace géographique étendu : Parc Régional de Brotonne (Seine-Maritime), exploitation du tourisme fluvial en Mayenne ou dans le département du Nord, mouvement coopératif des pêches, expansion du port de Rochefort, besoins divers des collectivités territoriales. Les lois de régionalisation et de décentralisation, en exigeant des personnels ayant une vision spatiale des problèmes, ont été de bonnes opportunités. Il reste vrai que la recherche d'un emploi relève d'abord d'un dynamisme et d'une volonté personnels, sur un marché où la confrontation a été rude avec les économistes et les juristes, qui ont souvent profité d'un préjugé favorable de la part des employeurs, à tort pensons-nous.

Mais il ne faut pas oublier que dans les DEA et DESS, le recrutement a été largement étranger ; et il n'est pas rare d'en retrouver les étudiants soit au hasard de relations personnelles, soit à l'occasion de voyages plus ou moins lointains. Alors, ils sont devenus : chefs de service dans les ministères de divers pays d'Outre-Mer, sous-directeurs ou directeurs dans leur administration des douanes ou des ports, hauts responsables de conseils de recherche et d'élaboration des statistiques, conseillers de ministres... Derrière ces faits, il convient de voir la participation de la géographie appliquée, et la conception que l'on a donnée à cette dernière à Nantes, à l'évolution économique et démocratique des pays neufs et en cours de développement.

Ainsi, avec nuances sans doute, on peut penser que l'enseignement de cette géographie et de l'aménagement à l'Institut de Nantes a été marqué par un certain succès et par des réussites. Ce fut sur une lancée qui date à peu de choses près, de la réouverture de l'Université, et qui, évidemment, a continué de nos jours en s'amplifiant et en se structurant.

Les résultats du point de vue du placement professionnel des étudiants eussent été sans doute plus larges si ces derniers, malgré les incitations faites, n'avaient tardé à établir un fichier des entreprises et des métiers à prospecter, un annuaire des anciens à consulter, un répertoire des embauches possibles. L'effet d'appel que l'on trouve chez les anciens des grandes écoles ne s'est pas produit, ou bien ne l'a fait que tardivement et en faible proportion. Cela a diminué l'efficacité des actions entreprises pour ouvrir notre discipline vers les champs d'application nombreux où elle avait – et a toujours – un rôle à jouer.